
Des concours pour mobiliser vos élèves dès la rentrée avec le soutien de «l'École des lettres»

À suivre sur www.ecoledeslettres.fr/blog

Deux concours organisés par le ministère de l'Éducation nationale et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture) sont proposés chaque année aux élèves.

Ils s'appuient tous deux sur *une sélection de dix mots* qui sont les points de départ des recherches sur la langue et des créations artistiques des classes engagées dans l'aventure.

Présentée sous le titre *Dis-moi dix mots... que tu accueilles*, la prochaine édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie illustrera la capacité hospitalière de notre langue qui n'a jamais cessé jusqu'à aujourd'hui d'intégrer dans son vocabulaire des mots issus d'autres langues.

De nombreuses langues ont participé à la formation du français et chercher l'origine des mots invite au voyage.

Qu'ils nous viennent du flamand, de l'italien, de l'hawaïen ou de l'inuktitut, les dix mots sélectionnés pour l'édition 2014-2015 sont bien français. Ils constituent autant de propositions pour stimuler la créativité littéraire et artistique de vos classes.

amalgame (arabe),
bravo (italien),
cibler (de « cible », alémanique suisse),
grigri (en Afrique et dans les Antilles),
inuit (inuktitut),
kermesse (flamand),
kitsch (allemand),
sérendipité (anglais),
wiki (hawaïen),
zénitude (de « zen », japonais).

PRIMAIRE

Concours de l'Imagier des dix mots

Le concours de l'Imagier des dix mots s'adresse aux élèves de l'école élémentaire, y compris ceux des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE et de la MLF.

L'imagier est une production collective, mêlant textes et illustrations, et mettant en contexte entre trois et dix mots de la sélection. Il comporte obligatoirement, pour chacun des mots choisis, le mot lui-même, une phrase ou un très court texte permettant de comprendre ce mot en contexte et une illustration.

Pour chacun de ces mots, pourra être ajoutée une seconde page comportant des jeux de mots poétiques, comptines, poésies, virelangues, mots-valises, cadavres exquis...

Les illustrations peuvent être composées de productions plastiques scannées (dessin, peinture, collage...) ou de photographies de productions (sculpture, assemblage, modelage...).

La production doit être mise en pages au format A4 dans un fichier PDF unique comportant un nombre de pages en rapport avec le nombre de mots choisis.

Cette œuvre est collective. Toute photo utilisée pour une illustration doit être réalisée en classe et, en aucun cas, extraite de pages Internet.

Les modalités de participation seront prochainement précisées sur <http://eduscol.education.fr/cid59379/l-imagier-des-dix-mots.html>

COLLÈGES ET LYCÉES

Concours des dix mots : « Dis-moi dix mots à la folie »

Le Concours des dix mots est ouvert aux établissements français et étrangers d'enseignement secondaire, de la sixième aux classes post-bac des lycées, souhaitant réaliser un projet collectif à dimension artistique autour des dix mots.

Les classes candidates peuvent proposer des activités orales (contes, chansons, mises en voix, etc.), des activités écrites (articles, correspondances réelles ou fictives, essais, journaux, scénarios, pièces de théâtre, livrets d'opéra, poèmes, récits réalistes ou de fiction, etc.). L'objectif est que les élèves se saisissent du matériau verbal

dans toutes ses dimensions afin de combiner un travail méthodique sur la langue et une véritable créativité intellectuelle et artistique.

Date limite des inscriptions : fin janvier, et envoi des productions jusqu'à fin mars.

Toutes les informations seront fournies sur cndp.fr/concours-des-dix-mots et sur le blog de *L'École des lettres* qui présente les réalisations primées, ainsi que des réflexions pédagogiques sur les démarches adoptées : www.ecoledeslettres.fr/blog

COLLÈGES ET LYCÉES

Concours

« Nouvelles avancées »

Le concours « Nouvelles avancées », créé par l'ENSTA ParisTech, se propose de *rapprocher Sciences et Humanités*.

Les auteurs des nouvelles pourront être une classe entière, un groupe d'élèves ou un élève seul, encadrés et conseillés par deux professeurs (lettres/sciences, mathématiques, physique-chimie, SVT).

Emblème de la transversalité « sciences-lettres », la présidence du jury sera bicéphale : le mathématicien Cédric Villani, Médaille Fields 2010, partagera son fauteuil de président avec la romancière Fatou Diome. Charles Torossian, inspecteur général de mathématiques, Monique Legrand, IA-IPR de lettres classiques, Maylis de Kerangal, romancière, Sylvie Fenczak, directrice littéraire, Guillaume Lecointre, systématicien, Roland Lehoucq, astrophysicien, Mohamed Boudjedra, architecte et romancier, feront également partie du jury.

Les élèves sont invités à écrire sur le thème suivant :

*Comme c'est curieux,
comme c'est bizarre,
et quelle coïncidence!*

*Une chance sur cent... une chance sur
mille... une chance sur un milliard...*

*Pour qu'Œdipe tue son père et épouse
sa mère;*

*Pour que le nombre d'or se niche
au cœur des tournesols comme dans les
cristaux de quartz;*

*Pour que les présidents Lincoln et
Kennedy soient tués par balle un vendredi
et que leurs successeurs se nomment tous
deux Johnson.*

Pour que...

Hasard, synchronicité, loi des séries... ou causalité cachée? Étonnez le jury en racontant un de ces drôles de jeux auxquels s'amuse parfois la réalité.

Les nouvelles, d'un maximum de 12 000 signes, devront être déposées sur le site du concours avant le 24 janvier. La remise des prix aura lieu au mois de mars à l'ENSTA ParisTech (Campus Polytechnique) en présence du jury. Des informations seront accessibles sur <http://nouvelles-avancees.ensta-paristech.fr/> et sur www.ecoledeslettres.fr/blog

CM2

Concours des petits artistes de la mémoire

Cette opération organisée chaque année, depuis 2006, par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), permet aux élèves de s'intéresser au parcours de guerre d'un combattant de leur commune et d'élaborer un

carnet artistique sur le modèle de celui de l'artiste Renfer.

Ce concours, qui a pris une dimension particulière en 2013-2014, a remporté un très vif succès avec plus de 500 classes participantes, provenant de toutes les académies et même de l'étranger.

<http://eduscol.education.fr/cid58388/concours-des-petits-artistes-de-la-memoire.html>

COLLÈGES ET LYCÉES

Concours national de la Résistance et de la déportation

Vecteur essentiel de transmission de la mémoire, le Concours national de la Résistance et de la déportation offre également aux élèves l'opportunité d'approfondir leurs connaissances sur certains aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi pour eux l'occasion de réfléchir à la dimension civique de ces événements.

Chaque année, un thème du concours est défini. Pour l'année scolaire 2014-2015, pendant laquelle sera commémoré le 70^e anniversaire de la libération des camps et de la victoire sur la barbarie nazie, le thème retenu est :

*La libération des camps nazis, le retour
des déportés et la découverte de l'univers
concentrationnaire.*

Les élèves peuvent se présenter individuellement ou réaliser un travail en groupe : mémoire, exposition, œuvre littéraire ou artistique, diaporama, film, radio, etc.

<http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html#lien4>

